



# Etude sur l'importance de la RSE dans l'artisanat

*... pour mieux comprendre  
ses avantages et développer  
des stratégies pour les  
artisans*



# Sommaire



**La RSE : quelle définition et quel cadre réglementaire pour les artisans ?**

**Pratiques et usages de la RSE dans les entreprises artisanales**

**Zoom sur les bonnes pratiques de 6 artisans**



# La RSE : quelle définition et quel cadre réglementaire pour les artisans ?





# Pratiques et usages de la RSE dans les entreprises artisanales





# Quels enjeux pour les artisans en matière de RSE ?

## L'artisanat : un pilier du développement durable à valoriser...

L'artisanat, en particulier lorsqu'il est ancré localement, incarne en lui-même plusieurs dimensions clés de la RSE : par sa nature, son fonctionnement et ses liens avec les territoires, **il contribue de façon significative aux trois piliers clés** — environnemental, social, économique — du **développement durable**.

L'activité artisanale est en premier lieu, à plusieurs égards, naturellement compatible avec des pratiques durables : écoconception, réutilisation, réparation, sobriété... **L'ancrage territorial** en particulier limite les transports en favorisant les circuits courts, l'achat local et la réduction de l'empreinte carbone. Permettant une **production « à la demande »**, elle évite les excès de stock, le gaspillage ou la surproduction.

L'artisanat est par ailleurs un **moteur de développement économique local** dans la mesure où il favorise l'**ancrage local de l'emploi**, de la production et de la consommation, limitant ainsi les délocalisations (il suffit de voir l'essor du « made in France » au cours des dernières années, pour constater l'attractivité de cette économie de proximité). Les entreprises artisanales sont majoritairement des TPE, souvent familiales, qui participent à la diversification du tissu économique, notamment dans les zones rurales ou périurbaines. L'artisanat est enfin un **vecteur d'inclusion** et de **transmission intergénérationnelle**, via l'apprentissage, la formation et la reprise d'entreprises.



Par tous ces aspects, et parce qu'il touche des filières clés (bâtiment, alimentation, services, fabrication), **l'artisanat a un fort potentiel et est un levier d'impact positif**. Il peut devenir **un acteur de la transition écologique accessible et visible**, par la proximité avec les citoyens, en incarnant concrètement des alternatives durables dans la vie quotidienne, qu'il est important de pouvoir valoriser.

## ...Mais un contexte environnemental et économique qui exerce des pressions croissantes sur les activités

Malgré leur positionnement *par nature* compatible avec les enjeux du développement durable, les entreprises artisanales ne sont pas épargnées par un contexte actuel, environnemental et économique, exerçant une forme de **pression** à plusieurs égards.

Ce contexte les invite à s'interroger sur les **opportunités que peuvent représenter la mise en pratique d'une politique RSE active en matière de transition écologique / énergétique en particulier**.



La **hausse des prix de l'énergie** pousse de nombreux artisans à revoir leurs modes de production ou à investir dans des équipements moins énergivores<sup>1</sup> ;



Les **aléas climatiques** (canicules, sécheresses, inondations) impactent directement les chantiers, les stocks ou les rythmes de travail ;



Les **attentes sociétales croissantes** (clients, donneurs d'ordres, marchés publics) intègrent de plus en plus des critères environnementaux, incitant les artisans à s'adapter.

Le questionnaire, dont les résultats sont présentés ci-après, diffusé auprès d'un échantillon de 88 338 artisans sur tout le territoire français, a recueilli 1 714 réponses permettant de comprendre plus concrètement les **enjeux des professionnels en matière de RSE** : pour mieux appréhender les dynamiques à l'œuvre aujourd'hui, les besoins, mais aussi les bonnes pratiques mises en place par les artisans.





# Protocole méthodologique de l'étude



## Protocole méthodologique et caractéristiques des répondants



Une **enquête en ligne** a été diffusée auprès des entreprises artisanales entre le 17 juillet et le 1<sup>er</sup> octobre 2025.

Celle-ci avait pour objectif de recueillir **leurs enjeux, pratiques, difficultés et besoins en matière de RSE**.

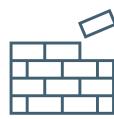
L'enquête a été diffusée auprès de 88 338 artisans et a permis de recueillir **1 714 réponses**.

### Les caractéristiques des répondants

<b>56 %</b>	exercent dans les secteurs des <b>services ou de la fabrication</b> . Parmi eux, 21 % exercent dans les métiers de « soins de beauté en salon ».
<b>C'est le pourcentage d'artisans du secteur bâtiment.</b>	Parmi eux, 15 % exercent dans les métiers de « <b>Travaux d'installation électrique dans tous locaux</b> ».
<b>13 %</b>	exercent dans le <b>secteur alimentaire</b> . Parmi eux, 15 % exercent en « <b>Boulangerie</b> » et 15 % en « <b>fabrication artisanale associée à la vente de plats</b> ».
Des répondants ont plus de 45 ans.	<b>61 %</b>
<b>62 %</b>	exercent leur métier comme artisan depuis <b>moins de 10 ans</b> .
déclarent travailler <b>seul(e)</b> .	<b>60 %</b>
	Les artisans sont répartis sur l'ensemble du territoire, avec une concentration plus marquée en <b>Occitanie (17 %)</b> , en <b>Auvergne-Rhône-Alpes (12 %)</b> et en <b>Nouvelle-Aquitaine (12 %)</b> .
déclarent un chiffre d'affaires annuel <b>inférieur à 100 000 €</b> .	<b>61 %</b>



Des **entretiens** auprès de **6 artisans** ont complété ce questionnaire. Ils ont été menés auprès d'entreprises ayant manifesté leur volonté d'approfondir les réponses dans l'objectif d'affiner leur témoignage, de nourrir l'analyse et de donner à voir des bonnes pratiques



#### Secteur alimentaire

- 1 entreprise du secteur de la fabrication artisanale associée à la vente de plats pour consommation immédiate (service de traiteurs), 1 salarié conjoint, région PACA
- 1 entreprise du secteur de la boulangerie, 18 salariés, région Bretagne

#### Secteur bâtiment

- 1 entreprise du secteur du bâtiment – travaux de peinture et vitrerie, 12 salariés, région Pays-de-la-Loire
- 1 entreprise du secteur des travaux de charpente, 4 salariés, région Bretagne

#### Secteur S&F

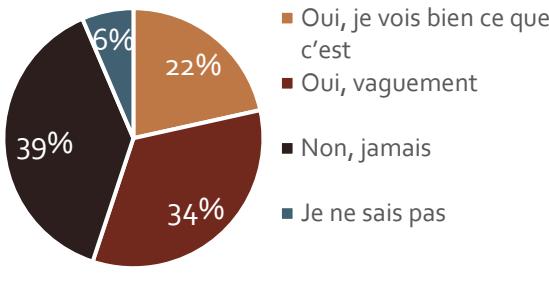
- 1 entreprise du secteur des soins de beauté en salon, 1 salariée, région Centre-Val-de-Loire
- 1 entreprise du secteur de la lutherie, 2 salariés, région Bourgogne-Franche-Comté



# Pratiques et usages de la RSE dans les entreprises artisanales

## La RSE : une notion encore relativement peu connue et mobilisée par les artisans

### Avez-vous déjà entendu parler de la notion de RSE ?



(N= 1 714, réponse unique, en %)

- 22% des artisans seulement savent bien à quoi le terme de « RSE » fait référence.
- Il semblerait que les artisans du secteur **alimentaire** et du **bâtiment** soient davantage au fait de ce que cela représente, au moins « vaguement » (respectivement 65 et 62%), que les entreprises du secteur S&F (49%).
- Par ailleurs, plus les entreprises ont un chiffre d'affaires et/ou un nombre de salariés importants, plus elles semblent connaître ce terme : **53%** des artisans ayant **plus de 5 salariés** savent bien de quoi il s'agit, taux qui descend à **1/5** pour les artisans **n'en ayant aucun**.

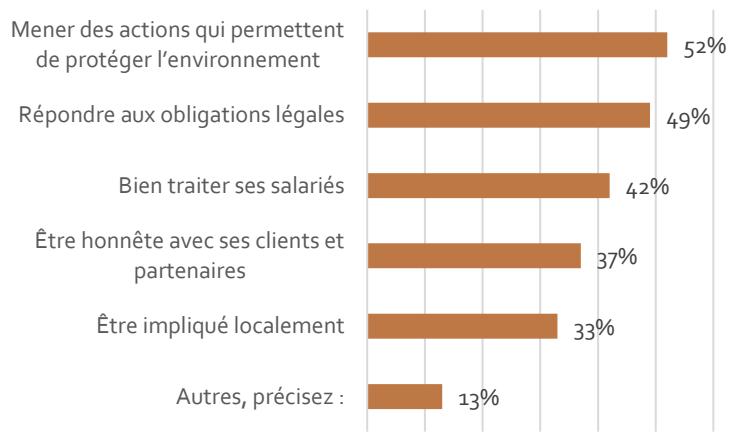
Ce relativement faible niveau de connaissance se reflète logiquement dans **l'engagement déclaré des entreprises** sur la thématique : **63 %** déclarent n'avoir soit **jamaïs** réalisé d'actions en la matière (mais y songer), soit que cela ne fait **partie de leurs priorités**, soit tout simplement ne **pas savoir** (37%).

Si **6%** des entreprises déclarent avoir une **politique RSE structurée et formalisée**, elles sont toutefois près **d'un tiers (31%)** à déclarer avoir déjà mis en place des actions en lien avec la RSE.

- Un lien positif qui apparaît entre secteur alimentaire et niveau d'engagement...
- ...au même titre qu'avec le **chiffre d'affaires** de la structure et le **nombre de salariés** : pour autant, les artisans ayant une politique RSE structurée et formalisée demeurent rares, quelle que soit leur taille (8% pour les plus grosses).

### Quelle perception de la notion RSE pour les artisans ?

#### Pour vous, la RSE, c'est avant tout :



(N= 1 714, réponse multiple, en %)

- Pour la majorité des artisans, la RSE correspond avant tout à des actions permettant de **protéger l'environnement** ; C'est davantage le cas pour les entreprises comprenant plus de salariés (71% des +de 5 salariés).
- Plus les artisans ont d'ancienneté, plus la RSE apparaît comme le moyen de **répondre aux obligations légales** (pour 84% des artisans exerçant depuis plus de 10 ans). Ce taux n'augmente en revanche pas significativement avec le chiffre d'affaires.
- Par ailleurs, plus les entreprises sont importantes (volumétrie), plus la RSE est perçue comme le reflet d'une « implication locale » : 47% pour les + 5 salariés.

**14 %** des artisans indiquent que la RSE ne fait pas partie de leurs priorités. Parmi eux, **36 %** estiment ne **pas en avoir besoin**. Cette raison est davantage citée par les artisans générant moins de 35 000 € de chiffre d'affaires (49 %) que ceux générant + de 300 000 € (34 %). Ces derniers évoquant surtout un manque de temps (45 %).



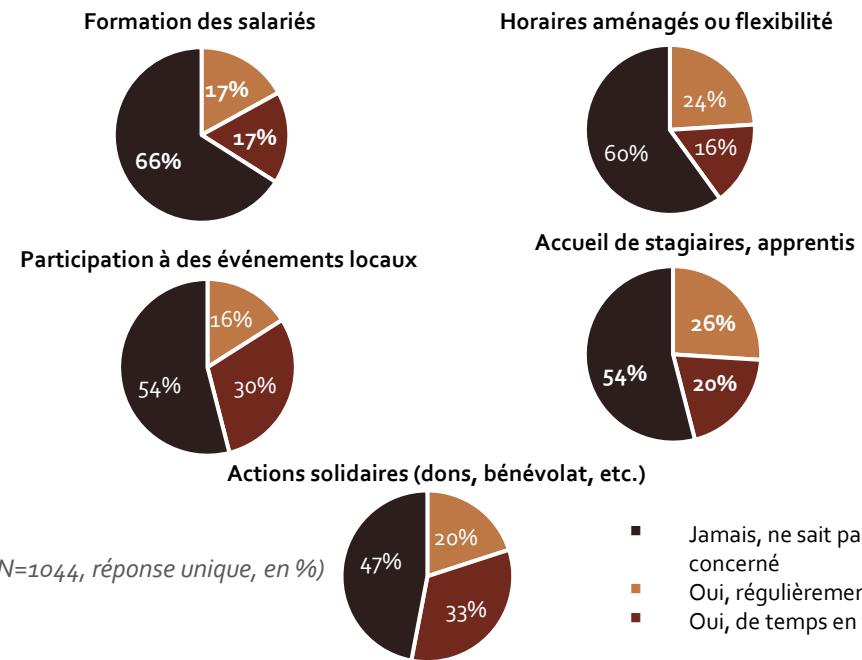
# Pratiques et usages de la RSE dans les entreprises artisanales

## Les initiatives des artisans sur le volet social : malgré un faible niveau d'engagement, des bonnes pratiques identifiées

→ En regardant les résultats du questionnaire, il apparaît que les actions RSE des entreprises artisanales sur le volet social, à destination des salariés ou de leur communauté locale, sont **relativement rares**. Cela s'explique pour partie par le fait que :

- La majorité des artisans n'ont pas de salariés (**60 %** des répondants) ;
- Pour les autres, il s'agit en majorité de petites entreprises, ayant peu de salariés.

Mettez-vous en place ces types d'actions en faveur de vos salariés ou de votre communauté locale ?



- Pour autant, **parmi les entreprises concernées**, on observe que la grande majorité d'entre elles (**83%**) proposent **des formations** à leurs salariés, à minima « de temps en temps », et **88%** proposent à leurs salariés **des horaires aménagés ou une forme de flexibilité**, à minima « de temps en temps ».
- **1/4** des artisans ont recours à **l'apprentissage ou aux stages** régulièrement – **42%** *n'étant pas concernées*.
- De manière générale, plus les entreprises sont d'envergure importante (CA, nombre de salariés) et plus elles sont anciennes, plus elles sont nombreuses (en %) à mettre en place des actions à destination de leurs salariés ou de leur communauté locale.
- **Le secteur alimentaire** est le plus mobilisé sur la question de la formation des salariés (49%), au même titre que la participation à des actions solidaires (71% contre 55% pour le secteur du bâtiment et 48% pour le secteur services et fabrication), et de manière générale sur tous les volets sociaux en entreprise.



## Les bonnes pratiques des artisans

- ✓ Des **parcours d'intégration** formalisés pour tous les nouveaux salariés (CDI, CDD, alternants) ;
- ✓ Des **entretiens direction / salariés réguliers** pour assurer un suivi dans le temps ;
- ✓ Une implication dans des **associations locales** et participation à des **événements solidaires** : noël des personnes âgées, cours d'anglais avec une association de commerçants, collecte de lots...
- ✓ La mise en place d'un **mécénat participatif** pour les salariés, pour les impliquer dans les choix de causes à soutenir ;
- ✓ La mise en place de la **semaine de 4 jours** ;
- ✓ **L'aménagement du temps de travail** pour permettre aux salariés d'avoir à minima deux jours de repos consécutifs / flexibilité dans les horaires de travail ;
- ✓ L'organisation de **formation aux premiers secours** ;
- ✓ La mise en place **d'avantages pour les salariés** : épargne salariale, intéressement, retraite complémentaire, remboursement de la mutuelle, prime aux mobilités douces...
- ✓ Organisation **d'échauffements et temps de repos prolongés** (métiers physiques)
- ✓ Des journées pour favoriser la **cohésion du collectif de travail** (séminaires thématiques, moments de convivialité consacrés, participation à des événements sportifs en équipe, réunions mensuelles de partage des avancées et des ressentis, etc.)

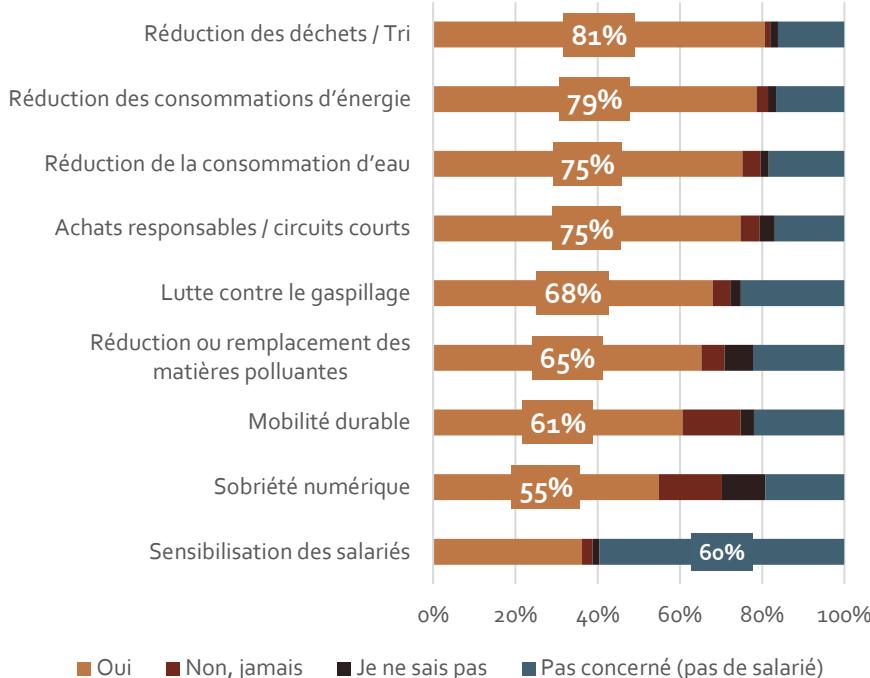


# Pratiques et usages de la RSE dans les entreprises artisanales

## Des initiatives en matière environnementale mieux identifiées et déclinées par les entreprises artisanales

Malgré une – *relative* – méconnaissance du terme de « RSE » et de sa définition exacte, on constate que les artisans mettent bel et bien en œuvre des initiatives en faveur de l'environnement

### Mettez-vous en place ces types d'actions en faveur de l'environnement ?



(N=973, réponse multiple, en %)

- Certaines typologies d'actions reviennent davantage que les autres parmi les entreprises ayant mis en place des initiatives en matière environnementale ;
- Au global, la réduction et le tri des déchets apparaît comme l'action la plus largement plébiscitée par l'ensemble des entreprises ;
- Viennent ensuite la diminution ou la réduction des consommations d'énergies (électricité, gaz, eau...) et les achats responsables et le travail en circuit court peu après ;
- Seule la sensibilisation des salariés apparaît comme une action peu mobilisée, principalement du fait des nombreuses entreprises unipersonnelles.

*Ces résultats sont à prendre avec une certaine précaution : on peut en effet raisonnablement penser que les artisans répondants sont déjà à minima un peu concernés par le sujet, expliquant en partie la relativement forte mobilisation illustrée dans les résultats.*

Au même titre que les initiatives menées sur le volet social, des liens sont observables en fonction des caractéristiques des entreprises répondantes :

- Ainsi, plus la structure est ancienne, plus elle mène d'actions en faveur de l'environnement : cela vaut pour toutes les actions citées ci-dessus, à l'exception les actions visant la réduction ou le remplacement de matières polluantes, les actions de mobilité durable et les achats responsables / en circuit court pour lesquels aucun lien n'est distinguable.
- Ce lien vaut également pour le niveau de chiffre d'affaires de la structure. Elle est particulièrement importante pour les actions de sensibilisation : si elles ne sont plébiscitées que pour 36% des répondants en moyenne, 92% des entreprises ayant plus de 300 000 € de CA déclarent sensibiliser leurs salariés aux enjeux environnementaux.
- On retrouve enfin ce lien en fonction du secteur d'activité : les entreprises artisanales du secteur alimentaire apparaissent comme les plus impliquées en la matière, tandis que celles du secteur des services et fabrication sont celles qui le sont le moins. Seules les actions de réduction de la consommation d'eau et de sobriété numérique mobilisent davantage les entreprises du secteur S&F que celles du bâtiment.

En revanche, il n'est pas possible de faire de lien direct entre le nombre de salariés et les actions menées. Au contraire, les entreprises artisanales employant 1 à 2 salari·es (ou un·e salarié·e conjoint·e) sont surreprésentées parmi les entreprises mettant en place des actions en faveur de l'environnement – à l'exception des actions visant à remplacer des matières polluantes



# ZOOM : les bonnes pratiques repérées



## Les bonnes pratiques des artisans

Les répondants témoignent parfois d'un engagement fort, bien que très hétérogène, en faveur de la transition écologique :

- ✓ La **gestion des déchets** constitue de loin la pratique la plus répandue : tri généralisé, compostage, don à des ressourceries, réemploi ou valorisation des chutes et matériaux de production, réduction des emballages, suppression du plastique à usage unique et mise en place de consignes. Les actions de tri et de recyclage sont élargies à des matières spécifiques comme les cheveux, les métaux, les gravats, les textiles, les matières organiques ou encore les papiers usagés. De nombreuses entreprises mentionnent également la **réduction des invendus** (par leur consommation, leur recyclage ou leur don à des associations), la **réparation plutôt que le remplacement** et l'« **upcycling** ».
- ✓ Sur le plan énergétique, certains ont investi dans des **panneaux photovoltaïques** / solaires ou s'alimentent en **électricité renouvelable** (auprès de entreprises telles que Enercoop ou IleK par exemple). D'autres agissent pour la **sobriété énergétique** : ampoules LED, extinction automatique des appareils, isolation des locaux, limitation de la climatisation et adaptation des horaires pour réduire la consommation, installations de mousseurs ou de mécanismes de récupération pour réaliser des économies d'eau...
- ✓ Les **mobilités durables** progressent également, avec l'achat de **véhicules électriques ou hybrides**, la mise à disposition de **vélos (parfois cargos)**, et la **mutualisation ou réduction des déplacements**.
- ✓ Du côté des approvisionnements, certains répondants déclarent privilégier les **circuits courts**, les **matières premières locales, naturelles ou biosourcées**, et les **fournisseurs écoresponsables**. Certains développent même des productions artisanales à partir de matériaux de récupération ou cultivent leurs propres matières premières (fleurs, végétaux, argiles, etc.).
- ✓ Plusieurs entreprises vont plus loin en structurant une **démarche globale RSE** : formations à la biodiversité, adhésion à des réseaux écologiques (Éco-Défis, 1% pour la Planète), actions de sensibilisation du public, mécénat environnemental ou participation à des projets collectifs (protection de la faune, nettoyage de rivières, etc.)
- ✓ Enfin, une minorité déclare ne pas avoir d'actions spécifiques, tout en exprimant parfois une réflexion en cours.

Depuis 21 ans je recycle les cordes de guitare et basses : de l'acier, mais aussi des métaux comme le nickel, bronze, phosphore, des alliages, plaques et argent. Il y a des métaux avec une forte valeur ajoutée : c'est une asso du territoire qui gère ça.

Artisan en lutherie, 2 salariés

J'utilise peu de recyclable mais surtout du réutilisable (un peu de recyclable quand je n'ai pas le choix mais très peu) : mes clients aujourd'hui mangent dans des plats en inox ou verre - pour la plupart ce sont des entreprises. Je suis obligée de faire un mélange produits locaux et de commerçant locaux qui ne font pas forcément du local en fonction des contraintes, mais en sourcing c'est ce que je privilégie.

Niveau livraison, j'ai opté pour une petite voiture électrique et pour mes déchets, je suis autoentrepreneure mais comme je fais beaucoup de frais, je génère des déchets verts, j'ai le compostable, le recyclable et le tout venant..

Artisane en service de traiteurs, 1 salarié-conjoint

Nous avons mis en place un tri complet des déchets. Nous travaillons avec une société spécialisée, ce qui nous permet de trier une grande variété de déchets : plastiques, plâtre, bois, PVC, déchets électroniques, etc. [...] Nous sommes également engagés dans une démarche de réemploi de matériaux. Par exemple, sur un chantier, nous avons récupéré un ancien parquet massif que nous avons démonté, nettoyé et réparé pour le réinstaller sur une passerelle d'un autre chantier. Il nous arrive régulièrement de déconstruire certains éléments que nous stockons temporairement pour les réemployer plus tard.

Artisan charpentier, 4 salariés

Pour l'eau on sensibilise en production pour faire attention, quand on a coulé trop d'eau pour le pétrissage on le garde pour nettoyer les tours.

Artisan en boulangerie, 18 salariés

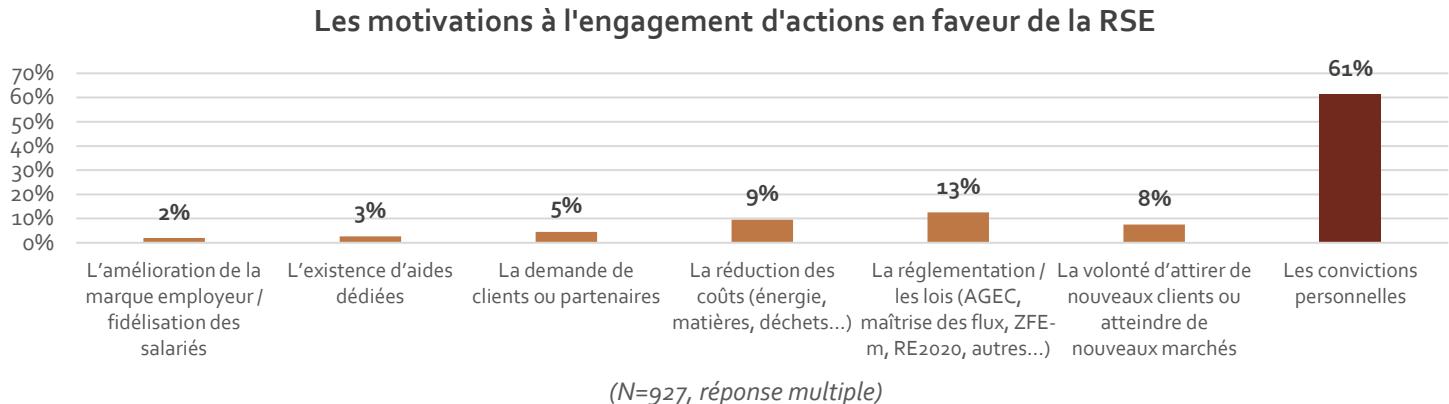
J'ai bénéficié d'une formation RSE avec un réseau spécialisé, qui était hyper intéressante et enrichissante. La démarche RSE qui a été formalisée, on a toute une grille fournie, remplie, qui nous permet de nous inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Depuis longtemps les clientes amènent leurs papiers / paréo pour éviter les déchets. Je travaille en circuit court avec des fournisseurs qui sont eux aussi dans une démarche éco-responsable.

Artisane en soins et salons de beauté, 1 salariée



# Pratiques et usages de la RSE dans les entreprises artisanales

Des initiatives avant tout motivées par les convictions personnelles...



Il ressort, selon les résultats du questionnaire, que les **convictions personnelles des répondants** constituent la motivation principale des artisans dans l'opérationnalisation de leurs démarches RSE (plus de la moitié des répondants). Loin derrière figurent la réglementation et les lois (13%), la réduction des coûts (9%) et la volonté d'atteindre de nouveaux clients ou nouveaux marchés (8%).

- Le secteur du **bâtiment** apparaît davantage impacté par la **réglementation et les lois** en vigueur que les autres secteurs d'activité (20% contre 9% pour les secteurs alimentaire et S&F) ;
- En revanche, ni le CA, ni le nombre de salariés, ni l'ancienneté ne semblent avoir d'effet sur les sources de motivation des artisans.



## Les témoignages des artisans

A travers le questionnaire, se reflète la sensibilité de certains artisans, qui témoignent de leur volonté de « participer activement à la dynamique économique la plus locale possible ».

D'autres témoignages reflètent un usage un peu plus « utilitariste » des actions RSE, perçues comme un **moyen de se différencier par rapport à la concurrence** sur son territoire en favorisant notamment **l'adhésion des salariés** et en permettant de réduire par ce biais le turn-over. **L'aspect économique** des actions est ainsi lui aussi mis en avant : les témoignages mettent aussi en avant la meilleure qualité du service rendu aux clients et donc leur fidélisation.

... innées ou acquises, et une anticipation des évolutions réglementaires à venir

Lors de visites d'entreprises, j'ai entendu parler de la RSE, je me suis rendu compte que ça n'allait pas. Je me suis dit qu'il était important de voir les volets que l'on pouvait bouger. Je me suis intéressé au sens à donner au travail.

*Artisan en aménagements de façades, 18 salariés*

Ma sensibilité m'a naturellement poussé à m'engager dans des démarches plus responsables. Très tôt dans l'histoire de l'entreprise, un architecte de notre commune nous a proposé de participer à un projet de construction d'une école HQE (Haute Qualité Environnementale). Nous avons ensuite travaillé sur une deuxième école avec un maire moteur sur les sujets environnementaux. Ces premières expériences ont été des déclencheurs importants, qui se sont doublés à nos convictions déjà bien ancrées à mon associé et moi

*Artisan charpentier, 4 salariés*

La législation européenne en train d'être mise en place durcit les obligations liées au recyclage. Cela risque d'affecter l'activité, et nous devons anticiper ces dispositions

*Artisan en lutherie, 2 salariés*

Si les artisans impliqués dans des actions RSE le font avant tout par conviction personnelle, les témoignages et les retours d'entretiens permettent de mettre en relief les nombreux avantages, *in fine*, qui découlent de ces initiatives (voir page suivante)

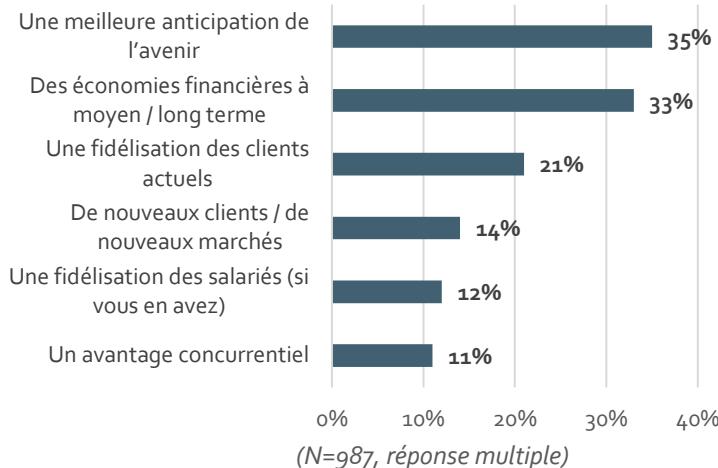




# Pratiques et usages de la RSE dans les entreprises artisanales

## Des actions RSE qui permettent avant tout aux artisans de mieux anticiper l'avenir et d'obtenir des avantages économiques

### Qu'est-ce que vos actions RSE ont apporté / apportent à votre entreprise ?



On essaie de travailler en circuit court, et eux nous font travailler, c'est donnant donnant : et en termes de coûts on est en dessous de ce que peuvent proposer les grossistes. Le miel est plus cher mais c'est pas du tout le même produit, c'est une qualité supérieure [...] ce sont des consommateurs qui font super attention à ça, quand on communique là-dessus on sent que ça fait un vrai avantage commercial. La marge n'est pas la même, mais malgré tout je trouve que ça mérite d'avoir quelques produits comme ça. Aujourd'hui nos salariés aussi sont friands de ça, et si on ne le faisait pas ce serait une demande.

#### Artisan en boulangerie, 18 salariés

Pour nous les retombées sont très positives, car d'une part ça colle à ce que l'on est, et c'est porté par tous les salariés ! Ça nous permet d'avoir une bonne image auprès des clients, mais ce n'est pas but n°1. ça permet plutôt une fidélisation des salariés je pense. Avant tout, on porte la conviction de tendre au mieux et on y est arrivé.

#### Artisan en travaux de peinture et vitrerie, 12 salariés

Malgré le fait que cela n'apparaisse pas comme la motivation première des artisans, le questionnaire permet de déceler **des retombées bien tangibles** à la mobilisation d'actions RSE :

- Pour **plus d'un répondant sur 3**, cela permet en premier lieu de **mieux anticiper l'avenir** (notamment face à l'intensification des lois et réglementations, mais également pour s'assurer de continuer à évoluer dans un monde viable)
- Pour **un tiers d'entre eux**, les actions RSE permettent de **réaliser des économies** à plus ou moins long terme (énergie, eau, circuits courts...)

→ Les artisans du **secteur alimentaire** voient davantage dans les actions RSE :

- Un moyen de réaliser des économies financières à moyen / long terme (42% des répondants contre 32% pour les autres secteurs) ;
  - Un avantage concurrentiel et un moyen de fidéliser les clients (10 points de plus que les autres secteurs).
- Plus la structure est grande (nombre de salariés, CA), plus le volet économique apparaît important (45% pour les entreprises de plus de 300 000 euros contre 28% pour les moins de 35 000)

Quand on a acheté l'entreprise, tout était vieillissant, les machines fonctionnaient au gaz et consommaient beaucoup. Quand on a racheté, on a fait 2 ans d'activité avec ce matériel, je me suis rapproché de l'ADEME qui faisait un suivi énergétique pour les entreprises, on a eu un suivi qui nous a permis de bénéficier d'un apport subvention sur le changement de notre chambre et notre four. Grâce à cette aide, on a bénéficié d'un four neuf il y a 3 ans, nos chambres de fermentation, elles sont neuves : on s'est retrouvé à payer moins d'électricité, du fait qu'on ait changé tout notre matériel.

#### Artisan en boulangerie, 18 salariés



## Les témoignages des artisans

A travers le questionnaire, les artisans impliqués dans des démarches RSE témoignent de leur grande satisfaction et fierté personnelle à s'inscrire dans cette dynamique, qui leur permet avant tout d'être alignés avec leurs valeurs et leurs convictions à contribuer à un monde plus juste et plus viable. Ils soulignent, du fait de la taille de leur structure, qu'ils agissent « à leur petite échelle » mais que celle-ci, si elle est suivie par tous, permettrait d'avoir un impact réel à grande échelle.

La dimension économique (réduction des coûts, avantage concurrentiel, **possibilité de prétendre à certaines subventions...**) apparaît également.



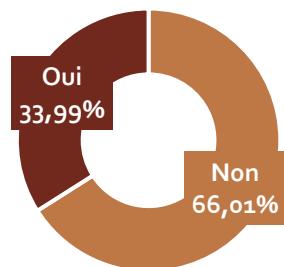
# Pratiques et usages de la RSE dans les entreprises artisanales

## Des besoins en matière d'accompagnement aux démarches RSE pour faire face aux difficultés rencontrées

Avez-vous rencontré ou rencontrez-vous des difficultés dans la mise en œuvre des actions RSE ?



Nous avons retiré des répondants ceux ayant mentionné la réponse « je ne sais pas » (n=531)



(N=456, réponse unique)

Ces difficultés sont...

Le manque de temps (53 %)

Le manque d'informations ou d'accompagnement (45 %)

Le coût trop élevé (43 %)

La complexité administrative (40 %)

Le peu d'intérêt de la part des clients (25 %)

N=155, plusieurs réponses possibles

Parmi les entreprises répondantes, plus du tiers déclarent rencontrer des difficultés dans la mise en œuvre de leurs actions RSE (*16% en prenant en compte l'ensemble des répondants*)

Cela concerne davantage :

- Les secteurs **alimentaire** et **bâtiment** - qui sont les secteurs les plus impliqués : 44% et 42% respectivement
- Les entreprises ayant un CA plus important, qui sont elles aussi les plus impliquées : 27% des entreprises ayant un CA inférieur à 35 000 € rencontrent des difficultés contre 46% pour les entreprises de +300 000 €. Il en va de même selon le nombre de salariés

- Elles varient **selon le secteur d'activité** : les artisans du bâtiment mentionnent plus fréquemment la complexité administrative (51 %) que les services ou la fabrication (33 %) et l'alimentaire (29 %).
- **selon l'ancienneté dans l'artisanat** : Les artisans exerçant depuis moins d'un an citent principalement le coût trop élevé (75%) tandis que ceux exerçant depuis plus de 10 ans évoquent, en premier lieu, le manque de temps (64 %).
- **selon le niveau du chiffre d'affaires de l'entreprise** : les entreprises ayant un chiffre d'affaires inférieur à 35 000 € mentionnent le manque d'informations ou d'accompagnement (43 %). Celles entre 35 000-100 000 € et 100 000 – 300 000 € pointent davantage le coût trop élevé (respectivement, 63 % et 58 %). Enfin, 73 % de celle de plus de 300 000 € citent le manque de temps.



## Les témoignages des artisans

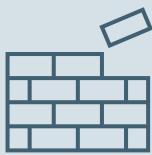
Le questionnaire et les échanges avec les artisans permettent de déceler certaines difficultés pour la mise en place d'actions / démarches RSE : au-delà de la contrainte **financière** (cela représente souvent un investissement à effectuer, et des matières premières plus chères), **temporelle** et **administrative**, les artisans pointent également des contraintes techniques : liées à la mise en place des dispositifs de tri / récupération des déchets, pas toujours présents sur leurs territoires; à l'absence de fournisseurs / partenaires clé qui leur permettrait de s'inscrire dans ces actions, ainsi que la résistance au changement, en interne (salariés) et à l'externe (clients).

- ✓ **1/4** des répondants (203) déclarent avoir déjà bénéficié **d'accompagnement, d'aide ou de conseils externes** pour la mise en place d'une démarche RSE : c'est davantage le cas pour les artisans du **secteur alimentaire**.
- ✓ En miroir, **20 %** des répondants souhaiteraient être accompagnés pour mettre en place des actions RSE (201), la forme la plus plébiscitée étant **l'accompagnement personnalisé** (40%)



## Zoom sur les pratiques de 6 entreprises





# Des pratiques inspirantes : dans le secteur du bâtiment

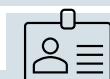
## Témoignage n°1

Engagé au sein d'un réseau au service de la formation des dirigeants d'entreprises, le directeur a découvert la démarche RSE à travers celui-ci et a entrepris de structurer progressivement la gestion de l'entreprise autour de valeurs explicites et partagées.

- Sur le **volet social**
  - Mise en place une **organisation participative** : formalisation des fiches de poste et de l'organigramme, répartition de rôles transverses (convivialité, innovation, sécurité, formation des jeunes), et **instauration de la semaine de quatre jours**, initiative rare dans le secteur ;
  - A l'externe, l'entreprise **soutient des associations locales** via du mécénat.  
→ *Cette réorganisation a favorisé la cohésion et la fidélisation des salariés.*
- Sur le **volet environnemental**
  - Installation d'une machine à nettoyer les outils en circuit fermé ;
  - Achat de produits plus respectueux de l'environnement ;
  - Mise en place de partenariats locaux et alignés sur les valeurs, quitte à renoncer à certains fournisseurs.

Le **volet économique** repose à ce titre sur la recherche d'un équilibre entre performance et sens : le dirigeant assume de limiter la croissance de la structure pour maintenir un haut niveau de qualité et de cohérence avec ses convictions.

Ces démarches, mises en œuvre principalement en autonomie, ont nécessité du temps et de l'énergie, mais se traduisent aujourd'hui par une **forte adhésion interne**, une **meilleure image auprès des clients** et une **fierté collective**. L'entreprise souhaite désormais formaliser la suite de sa vision stratégique et mieux **valoriser publiquement ses engagements RSE**, encore trop méconnus du grand public.



**Activité** : aménagements intérieurs et extérieurs / second œuvre

**Effectifs** : 12 salariés

**Localisation** : Pays-de-la-Loire

**Chiffre d'affaires** : > 300 000 € / an

*J'ai mis en place, sur une petite structure comme la mienne, j'ai écrit ma vision / nos valeurs. On les savait mais on a écrit le tout pour structurer la démarche [...] Aujourd'hui on a l'écriture de la vision à venir, on commence à la dessiner.*

*Il y a eu le COVID, ça a amené une réflexion sur les jours de travail : depuis 1 an et demi, on fait la semaine de 4 jours. Peu de gens dans mon métier ont mis ça en place. La RSE m'a permis d'ouvrir le champ des possibles.*



**Activité** : travaux de charpente, menuiserie, et isolation écologique

**Effectifs** : 4 salariés

**Localisation** : Bretagne

**Chiffre d'affaires** : > 300 000 € / an

*Nous avions obtenu le label Éco-artisan dès 2011, une démarche lancée à l'époque par la CAPEB, avec des formations autour du climat et des économies d'énergie.*

## Témoignage n°2

Engagés de longue date dans une démarche respectueuse de l'environnement, les dirigeants ont progressivement intégré les principes de la RSE à leur fonctionnement.

- Sur le **volet environnemental**
  - Mise en place depuis plus de trois ans d'un tri complet des déchets (plastiques, bois, plâtre, PVC, électroniques, etc.) via une société spécialisée ;
  - Réemploi de matériaux, en réutilisant par exemple des parquets, portes ou éléments de menuiserie d'un chantier à l'autre ;
  - Utilisation de matériaux biosourcés, notamment la laine de bois ;
  - Activité dans les réseaux axés sur l'éco-construction ;
  - Rencontre d'acteurs engagés sur des salons spécialisés.
- Sur le **volet social**
  - Importance particulière à la qualité de vie au travail et à la transmission du savoir-faire : accueil régulier d'apprentis et stagiaires ;
  - Mise en place d'une formation de prévention des troubles musculosquelettiques afin de limiter les douleurs liées aux postures ;
  - Mise en place de moments conviviaux : repas d'équipe, visites d'usines ou d'expositions, pour renforcer la cohésion et la curiosité professionnelle.

*Sur chaque chantier, on se retrouve confrontés à des situations qu'on n'a jamais vues auparavant. C'est ce qui fait la richesse du métier mais aussi sa complexité. On essaie toujours de trouver les meilleures solutions même si la réglementation est parfois difficile à suivre ou à interpréter.*

Ces initiatives, portées avant tout par conviction personnelle, s'inscrivent dans une histoire marquée par des projets publics exemplaires (construction d'une école HQE (Haute qualité environnementale) dès les années 2000) et un engagement ancien dans l'écoconstruction. Malgré des difficultés administratives - maintien du label RGE notamment - , les dirigeants conservent une forte motivation, convaincus que cette approche constitue à la fois leur ADN et une source de satisfaction professionnelle et humaine pour l'ensemble du collectif



# Des pratiques inspirantes : dans le secteur Services & Fabrication

## Témoignage n°3

Bien qu'elle ne dispose pas d'une **politique RSE formalisée**, l'entreprise mène de nombreuses **initiatives**, portées par les convictions personnelles du gérant.

- Sur le **violet environnemental**
  - **Recyclage systématique des cordes de guitare et de basse** (métaux, alliages, argent) et **tri des déchets** (verre, emballages, compost, marc de café)
  - **Réduction de la consommation énergétique** grâce au **remplacement complet de l'éclairage par des LED** et à l'utilisation d'**ordinateurs à faible consommation**.
  - Suivi des **évolutions réglementaires européennes** sur le recyclage des matériaux
- Sur le **plan social**
  - Culture de **convivialité et de cohésion** : **repas d'équipe** au restaurant ou lors de **concerts, moments de détente partagés** selon les besoins du collectif
  - Une initiative originale de **potager d'entreprise** implanté sur la parcelle du magasin, permettant aux collaborateurs d'utiliser et de partager les fruits de leur production.
  - Pratiques d'**achats responsables** dans la mesure du possible pour les consommables (papier, fournitures, etc.) - mais les contraintes du marché limitent la possibilité de s'approvisionner localement pour les instruments, majoritairement produits en Asie ou en Europe.
  - Le dirigeant reste informé et actif via ses **réseaux professionnels**

Ces démarches, menées avant tout par conviction écologique et humaniste, traduisent une vision pragmatique et lucide de la RSE : faire ce qu'il est possible de faire à son échelle, sans attendre une reconnaissance extérieure. Le principal projet à venir concerne la rénovation énergétique du bâtiment, jugé trop coûteuse à ce jour mais identifiée comme une priorité dès que les conditions économiques le permettront.

**Activité** : facture instrumentale, la réparation et la vente d'instruments de musique  
**Effectifs** : 1 salarié  
**Localisation** : Bourgogne  
**Chiffre d'affaires** : > 300 000 € / an

*Je suis en train d'acheter de nouveaux mini-PC, qui consomment très peu – juste pour les factures et consultation web. On est sur un facteur 10 la consommation. Ce n'est pas forcément moins cher, l'effet n'est pas que la réduction d'énergie, c'est aussi vraiment réduction de place.*

*A l'avenir, j'ai un gros dossier sur le bâtiment qui est, je pense, très mal classé niveau énergie. Il est vieux, c'est un bâtiment industriel en ossature bois, et en termes d'isolation c'est cata. Le problème c'est que l'isolation me coûterait une fortune. J'ai cherché un autre bâtiment, qui aurait pu faire l'affaire mais ne remplissaient pas certains de mes choix...*



**Activité** : soins et salon de beauté  
**Effectifs** : 1 salariée  
**Localisation** : Centre-Val-de-Loire  
**Chiffre d'affaires** : de 100 à 300 000 € / an

*On s'y retrouve en termes de dépenses en fait : économie de cotons, papier, ça avait un coût phénoménal. On ne peut pas tout économiser non plus (mouchoirs par exemple), mais c'est la vie et finalement on s'y retrouve..*

*Depuis septembre, ma salariée a un samedi par mois ce qui lui permet d'avoir un vrai week-end samedi / dimanche/lundi. Elle a un enfant donc choisi de venir le mercredi matin seulement : je suis ouverte à la flexibilité. Le samedi, le reste du temps, on finit à 15h, ça permet de garder une bonne partie de l'après-midi*

## Témoignage n°4

L'institut de beauté est dirigé par une esthéticienne passionnée issue d'une reconversion professionnelle. Maître artisan, elle valorise la transmission des savoir-faire artisanaux et a formé de nombreux apprentis au fil des années. Elle a, au fil des années, structuré progressivement sa démarche RSE : engagée dans une démarche RSE, formalisée avec l'aide d'un organisme de formation, l'institut a obtenu le label RSE trois étoiles, reconnu par l'État. Plusieurs actions concrètes structurent cette démarche :

- Réduction des déchets : suppression totale du coton, utilisation de lingettes lavables, prêt et lavage des paréos clients, recyclage et tri, compostage et limitation du papier.
- Achats responsables : recours à des fournisseurs locaux et à des marques engagées (vernis sans TPO, produits éco-responsables).
- Sobriété énergétique et numérique : installation de mitigeurs pour réduire la consommation d'eau, suppression des mails
- Qualité de vie au travail : horaires aménagés et flexibles (un samedi libéré par mois, flexibilité pour la salariée parent), dialogue ouvert sur la rémunération.
- Sensibilisation des clientes : pédagogie autour de la consommation responsable, du tri et de l'impact des achats à bas coût (« fast fashion » notamment)

La démarche RSE permet de réduire les coûts de fonctionnement (économie sur les cotons, papiers, consommables) tout en renforçant la cohésion et la fidélisation de la clientèle. L'obtention du label RSE valorise la profession et renforce la crédibilité de l'institut dans une filière souvent concurrencée par des pratiques non réglementées. La dirigeante souhaite poursuivre dans cette voie, avec l'idée à terme de s'équiper en énergies renouvelables et de développer un espace plus grand, aligné avec son approche naturelle et holistique du soin.



# Des pratiques inspirantes : dans le secteur Alimentaire

## Témoignage n°5

Ancien élève en reconversion, le fondateur de la structure qui compte aujourd’hui près de 20 salariés met un accent fort sur la **formation de ses salariés, la qualité des produits utilisés et la structuration de son équipe**. La boulangerie se distingue notamment par une **forte féminisation des postes de production (50 % de femmes)**, contribuant selon son dirigeant à un meilleur équilibre et à une ambiance de travail apaisée, dans un secteur à l’origine plutôt masculin.

Sans politique RSE strictement formalisée, l’entreprise déploie néanmoins **de nombreuses initiatives responsables** :

- Recours au **circuit court** (lait et miel livrés en contenants réutilisables, fruits et légumes en caisses consignées) ;
- **Achat d’un véhicule électrique**
- **Renouvellement d’équipements énergivores** (fours, chambres de fermentation) grâce à un **accompagnement de l’ADEME**, ce qui a permis de **réduire sensiblement la facture énergétique**.
- L’entreprise est également engagée dans des **actions solidaires** (Octobre rose, Movember, participation collective à un trail local) et dans la **formation continue des salariés**, soutenue par un réseau spécialisé..

Ces démarches, portées à la fois par les convictions personnelles du dirigeant et la volonté de fidéliser les salariés, ont permis d’instaurer une **culture d’équipe** plus stable et investie, une meilleure **maîtrise des coûts** et un **positionnement valorisé** auprès d’une clientèle urbaine sensible aux engagements locaux et écologiques. Des pistes d’évolution sont envisagées, notamment l’installation de panneaux solaires et la poursuite des efforts de réduction de la consommation d’eau.



**Activité** : Boulangerie / pâtisserie

**Effectifs** : 18 salariés

**Localisation** : Bretagne

**Chiffre d’affaires** : > 300 000 € / an

*Je mets en place des entretiens individuels tous les 3 mois avec chacun : ça permet de crever les petits abcès, de savoir où ils se situent, si le salaire est suffisant, s’il y a des besoins en formation... On utilise tous les ans nos budgets formation pour permettre aux salariés de se perfectionner, mais aussi de découvrir de nouveaux métiers (tournier, boulanger, pâtissier...). Ça permet aussi un peu de sortir de la routine, je sais que mes salariés apprécient.*



## Témoignage n°6

**Activité** : Fabrication artisanale associée à la vente de plats pour consommation immédiate

**Effectifs** : 1 salarié-conjoint

**Localisation** : Provence-Alpes

Côte d’Azur

**Chiffre d’affaires** : < 35 000 € / an

*On n'est pas du tout touchés par des contraintes réglementaires pour l'instant. Mais à présent que je suis impliquée dans des démarches RSE, si j'en avais demain ça ne poserait pas de problème parce qu'on est dedans justement*

*Niveau livraison, on a opté pour une petite voiture électrique et pour mes déchets je suis autoentrepreneure mais comme je fais beaucoup de frais, je génère des déchets verts, j'ai le compostable, recyclable et le tout venant. Comme je ne génère pas beaucoup de poubelle tout venant, je ne paye pas de taxe, en revanche j'ai 3 composteurs pleins à ras-bord, ça fait partie des choses auxquelles on tient.*

Issue d’une reconversion depuis le conseil en stratégie, la fondatrice a créé son activité avec la volonté de proposer une cuisine du quotidien, **locale et respectueuse de l’environnement**, tout en conciliant vie professionnelle et personnelle.

L’engagement RSE de la structure repose avant tout sur une forte dimension environnementale :

- Utilisation d’un **véhicule électrique** (acquis avec une aide régionale)
- Suppression quasi totale du plastique au profit de **vaisselle réutilisable en inox ou verre**
- Tri et compostage des biodéchets
- Production d’énergie solaire via des panneaux photovoltaïques et un chauffe-eau solaire.

L’entreprise privilégie les produits locaux et de saison, issus de petits commerçants et marchés de proximité, plutôt que du bio importé, afin de réduire son empreinte carbone. Des artisans locaux sont également impliqués dans la fabrication de contenants et éléments décoratifs recyclés, favorisant un ancrage territorial fort.

Ces choix impliquent des contraintes logistiques importantes (retours de vaisselle, lavage, surcoûts de temps), mais permettent à l’entreprise de **maintenir des prix équivalents à la concurrence** tout en affirmant une **cohérence éthique et écologique**. Les clients, principalement des entreprises locales, sont progressivement sensibilisés à la réduction des déchets.

À terme, la dirigeante souhaite valoriser davantage cette démarche sur son site internet et voit un intérêt à développer des **initiatives collectives entre petites entreprises** (mutualisation des équipements, gestion commune des déchets, formations partagées sur les pratiques écoresponsables).



Sauléa

Sauléa Conseil

10 rue de la Justice - 75020

Paris

direction@saulea-  
conseil.com

**www.saulea-  
conseil.com**



**MERCI  
POUR VOTRE ATTENTION**